

COPIE

**Monsieur Joël Mathurin
Préfet du Morbihan
Préfecture du Morbihan
Place du Général de Gaulle
56000 VANNES**

Références à rappeler
dans toute correspondance : CLB-2021DP229 – 19 10 2021

Locmiquélic, le 19 octobre 2021



JIMMY

PAHUN

DEPUTE DU
MORBIHAN

MEMBRE DE LA
COMMISSION
DEVELOPPEMENT
DURABLE

Monsieur le Préfet,

Par la présente, je souhaite porter à votre attention les demandes de l'association Boucler la Boucle et de l'association Sentiers d'Avenir que j'ai rencontrées à ma permanence.

Ces associations qui se sont constituées ont pour objet les sentiers côtiers sur la ria d'Etel.

Le Collectif Boucler la Boucle s'est formé pour appuyer, défendre et promouvoir la réalisation des sentiers côtiers. L'association souhaite que l'enquête publique soit finalisée avant la fin de l'année 2021, date à laquelle elle deviendra caduque.

Les membres de l'association Sentiers d'avenir, pensent quant à eux que la loi de 1976 sur les servitudes littorales n'est pas adaptée aux espaces naturels très sensibles et que compte tenu de la fréquentation importante des GR, ce projet intrusif sera destructeur.

Ces deux associations sont venues toutes deux me faire part de leurs inquiétudes et de leurs demandes concernant ce dossier et souhaitent également une concertation.

De son côté, Karine Bellec, la maire de Locoal-Mendon travaille activement sur ce dossier. Elle souhaite que les sentiers côtiers se fassent et considère qu'il y a des portions qui posent souci par rapport à la sécurité, à l'environnement qui comporte des plantes protégées, ou au domaine public maritime avec les submersions. Elle souhaite aussi que ce travail fasse l'objet d'une concertation.

Comprenant les inquiétudes de ces deux associations, j'ai naturellement souhaité vous écrire pour vous demander s'il est possible que ces deux associations puissent s'exprimer et être entendues sur ce projet. J'adresse un courrier de la même teneur à monsieur Mathieu Escafre, directeur de la DDTM du Morbihan. J'adresse une copie de mon courrier à madame Karine Bellec, maire de Locoal-Mendon et monsieur Hubert Dejean de la Batie, Président du Conservatoire du Littoral. Ce dernier serait prêt à se déplacer sur la commune de Locoal-Mendon, pour échanger avec les deux associations.

Vous remerciant par avance du bienveillant intérêt que vous porterez à ma requête et dans l'attente de vous lire à ce sujet, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de ma haute considération.

**Jimmy Pahun
Député du Morbihan**